

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
PARIS :	
Un an	55 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

ON S'ABONNE :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

25 Mai 1878.

Chronique générale.

Un journaliste radical écrivait avant-hier, avant l'ouverture de la séance à la Chambre des députés :

« Le trop fameux Baragnon vient d'arriver à Versailles.
» Il annonce dans les couloirs de la Chambre que sa défense prendra une grande partie de la séance.
» Le résultat du vote sur son élection n'est pas douteux. Il sera invalidé à une très-forte majorité. »

Une majorité qui se respecte elle-même ne dit pas ou ne fait pas dire ces choses-là ; mais la majorité actuelle n'est pas une majorité qui se respecte, et le cynisme de ses orateurs ou journalistes est à peu près arrivé à son comble, comme on dit aujourd'hui.

Donc, il était tout convenu d'avance que M. Baragnon serait invalidé. Il l'a été, bien entendu, et la très-forte majorité que le journaliste radical connaissait avant le vote, s'est montrée absolument digne d'elle-même. Pas un républicain n'a fait défaut pour voter contre M. Baragnon.

Qui pouvait en douter ? M. Baragnon n'est-il pas l'orateur de la minorité dont la gauche et M. Gambetta redoutaient le plus les paroles ? Il lutta vaillamment à la tribune, il parlait à propos, il savait rendre coups pour coups, il flagellait M. Gambetta et cinglait tous les radicaux de ses plus vigoureuses ripostes.

Cet homme évidemment ne pouvait rester plus longtemps à la Chambre : c'était un gêneur. On l'a donc invalidé, comme M. Fairé, comme tant d'autres !

Il est vrai que jeudi encore M. Baragnon

a fait payer son départ assez cher à la majorité invalidante. Au lieu de la flatter ou d'implorer sa pitié, il a carrément protesté contre la mauvaise foi de ses adversaires ; il a dénoncé tout ce qu'il y avait de ridicule dans les griefs accumulés contre son élection, et tout ce qu'il y a d'odieux dans ces protestations mensongères que la majorité a quêtées et mendrées pour les besoins de la cause et pour l'entretien de la petite église républicaine.

Bref, M. Baragnon « a flagellé de main » de maître tous les Tartuffes du 14 décembre », comme le dit très-bien la *Gazette de France*, et il n'a pas craint à la tribune de donner le vrai nom à cette majorité qui n'a pas, qui ne peut pas avoir le prestige d'une vraie Chambre française, — qui entend toujours les accusateurs et jamais les accusés, — il a dit qu'elle n'était qu'un simple bureau d'enregistrement.

On prédit, du côté de l'extrême gauche, de graves changements administratifs et même une modification ministérielle pour la fin de l'automne, après l'Exposition. Ce serait au désavantage du centre gauche et à la satisfaction des radicaux.

Il y a en ce moment, dans les cercles radicaux, un vif mécontentement contre trois des membres du cabinet.

C'est d'abord contre M. le ministre de la guerre, lequel aurait donné le nom du colonel Denfert-Rochereau à l'un des ouvrages les moins importants de la place de Belfort ; sans doute, ajoute-t-on, pour complaire à M. Keller.

Grande colère aussi contre M. de Marcère qui, paraît-il, se serait permis de qualifier la fête projetée par le conseil municipal de Paris pour le 14 juillet de « mauvais souvenir de la Révolution. »

Enfin, vive irritation contre M. Bardoux, qui a refusé de révoquer M. de Chennevières, et se préparerait à lui donner la di-

rection du musée du Luxembourg, puis, ce qui n'est pas moins grave, à lui donner pour successeur M. Guillaume, qui serait lui-même remplacé à l'École des Beaux-Arts par M. Paul Dubois. Ces changements ne sont qualifiés de rien moins que de réactionnaires par les journaux radicaux.

M. Hérisson, président du conseil municipal, accompagné des membres du bureau, a eu il y a deux jours une entrevue avec M. le ministre de l'intérieur au sujet de la fête votée par le conseil, et dont la date a été fixée au dimanche 14 juillet prochain.

De même que M. de Marcère n'a pu se faire à l'idée de la participation du conseil municipal à la fête du centenaire de Voltaire, de même il ne peut admettre la fête du 14 juillet qui rappellerait, selon lui, le « souvenir de la Révolution. »

M. Hérisson ayant déclaré que le conseil municipal ne croyait pas être sorti de ses attributions et qu'il était décidé à maintenir son vote, M. de Marcère a insisté pour que la fête du 14 juillet n'ait qu'un caractère essentiellement municipal.

Il a ajourné sa décision, se réservant de soumettre la question à ses collègues dans l'une des plus prochaines réunions des ministres.

On lit dans la Marseillaise :

« Tous les sophismes jésuitiques et tous les mensonges bonapartistes ne sauraient faire que le conseil municipal de Paris ne soit une assemblée avec laquelle le pouvoir exécutif doit directement compter. »

Eh bien ! à la bonne heure ! voilà qui commence à être net, et l'État, le gouvernement ne se plaindront pas le jour où le conseil municipal de Paris leur signifiera d'avoir à exécuter sa volonté. C'est l'affirmation catégorique du pouvoir communal, la déclaration des droits de la Commune quand même, l'affirmation de la Commune elle-même.

Le socialisme allemand a, on le sait, assez relevé la tête pour provoquer le déplorable attentat de ces derniers jours sur la personne de l'empereur Guillaume.

La *Gazette de Cologne* fait à ce sujet les réflexions suivantes que nous livrons à la méditation de chacun :

« En France aussi, le communisme relève la tête. On n'a pas encore rebâti les ruines qu'a faites à Paris l'horrible Commune, et déjà le parti qui veut tout détruire recommence à menacer. Les démocrates socialistes allemands ont donné le mot d'ordre : A Paris ! à Paris ! et ils veulent là former les liens d'une fraternité internationale. »

On annonce de Perpignan qu'une bande de quarante à cinquante hommes s'est montrée dans les villages espagnols de la frontière avec un drapeau portant les mots de : *République fédérale*.

LE CENTENAIRE.

M. Emile Clabaut, de Lille, a publié une notice très-succincte contre le centenaire de Voltaire. Le *Siccle* a aussitôt grossièrement injurié cet éditeur catholique, mais celui-ci lui envoie par huissier la lettre suivante :

Monsieur le gérant du *Siccle*,

Attaqué dans votre journal comme éditeur d'une « affiche inepte » sur Voltaire, je vous requiers de placer la susdite « affiche » sous les yeux de vos lecteurs :

« Je mourrai bientôt, et ce sera en détestant (la France) ce pays des singes et des tigres, où la folie de ma mère me fit naître. — VOLTAIRE.

« Allez, mes chers Welches ! (Français !) vous êtes la chiasse du genre humain ! — VOLTAIRE.

« L'uniforme prussien ne doit servir qu'à faire mettre à genoux les Français ! — VOLTAIRE. »

J'ai l'honneur de vous saluer.
Emile CLABAUT.

Lille, le 20 mai 1878.

Fenilleton de l'Écho Saumurois.

LE CALENDRIER DE LA HANSARDE.

MAL.

(Suite.)

Nous arrivons ainsi à une petite cour où l'on a jeté les fragments de quelques tasses brisées.

Françoise aperçoit une soucoupe presque entière et à ornements colorés dont elle s'empare ; ce sera pour elle un souvenir de la visite qu'elle vient de faire ; elle aura désormais, dans son ménage, un échantillon de cette porcelaine de Sèvres, qui ne se fabrique que pour les rois !

Je ne veux pas la tromper en lui disant que les produits de la manufacture se vendent à tout le monde, que sa soucoupe, avant d'être écornée, ressemblait à celles des boutiques à douze sous !

Pourquoi détruire les illusions de cette humble existence ? Faut-il donc briser sur la haie toutes les fleurs qui embaument nos chemins ?

Le plus souvent les choses ne sont rien par elles-mêmes ; l'idée que nous y attachons leur donne du prix ; rectifier les innocentes erreurs pour tout ramener à une réalité inutile, c'est imiter le savant qui ne veut voir dans une plante que les éléments chimiques dont elle se compose.

En quittant la manufacture, les deux sœurs, qui se sont emparées de moi avec la liberté des bons coeurs, m'invitent à partager la collation qu'elles ont apportée.

Je m'excuse d'abord ; mais leur insistance a tant de bonhomie que je crains de les affliger par un refus trop prolongé, et que je cède avec quelque embarras.

Il faut seulement chercher un lieu favorable. Je leur fais gravir le coteau où nous trouvons une pelouse émaillée de marguerites et ombragée par quelques noyers.

Madeleine ne se possède point de joie ; toute sa vie elle a rêvé un dîner sur l'herbe, et, en aidant sa sœur à retirer du cabas les provisions, elle me raconte toutes les parties de campagne projetées et remises.

Françoise, au contraire, a été élevée à Montmorency, et avant de rester orpheline, elle est plusieurs fois retournée chez sa nourrice. Ce qui a pour sa sœur l'attrait de la nouveauté a pour elle le charme du souvenir. Elle raconte les vendanges auxquelles ses parents l'ont conduite ; les prome-

nades sur l'âne de la mère Luret, qu'on ne pouvait faire aller à droite qu'en le poussant à gauche ; la cueillette des cerises et les navigations sur le lac dans la barque du trait ur !

Ces souvenirs ont toi la grâce et toute la fraîcheur de l'enfance.

Françoise se rappelle moins ce qu'elle a vu que ce qu'elle a senti. Pendant qu'elle raconte, le couvert a été mis ; nous nous asseyons au pied d'un arbre.

Devant nous serpente la vallée de Sèvres, dont les maisons étagées s'appuient aux jardins et aux carrières du coteau ; de l'autre côté s'étend le parc de Saint-Cloud, avec ses magnifiques ombrages entrecoupés de prairies ; au-dessus s'ouvre le ciel comme un océan immense, dans lequel naviguent les nuées !

Je regarde cette belle nature, et j'écoute ces bonnes vieilles filles ; j'admire et je m'intéresse ; le temps passe doucement sans que je m'en aperçoive.

Enfin le soleil baisse ; il faut songer au retour. Pendant que Madeleine et Françoise enlèvent le couvert, je descends à la manufacture pour savoir l'heure.

La fête est encore plus animée ; l'orchestre fait retentir ses éclats de trombone sous les acacias ; je m'oublie quelques instants à regarder ; mais j'ai promis aux deux sœurs de les reconduire à la station de Bellevue ; le convoi ne peut tarder ; je

me hâte de remonter le sentier qui mène aux noyers.

Près d'arriver, j'entends des voix de l'autre côté de la haie ; c'est Madeleine et Françoise qui parlent à une pauvre fille dont les vêtements sont brûlés, les mains noires et le visage enveloppé de linges sanglants.

Je comprends que c'est une des jeunes ouvrières employées à la fabrique de poudre fulminante établie plus haut sur les bruyères.

Une explosion a eu lieu quelques jours auparavant ; la mère et la sœur aînée de la jeune fille ont péri ; elle-même, qui a échappé par miracle, se trouve aujourd'hui sans ressource et incapable de travail. Elle raconte tout cela avec l'espèce de langueur résignée de ceux qui ont toujours souffert.

Les deux sœurs sont émuës ; je les vois se consulter tout bas ; puis Françoise tire d'une petite bourse de filoseille trente sous qui lui restent, et elle les donne à la pauvre fille.

Je presse le pas pour faire le tour de la haie ; mais, près d'en atteindre le but, je rencontre les deux vieilles filles qui me crient qu'elles ne prennent plus le chemin de fer, qu'elles s'en retournent à pied.

Je comprends alors que l'argent destiné au voyage a été donné à la mendicante.

Le bien a, comme le mal, sa contagion ; je cours à la jeune fille blessée ; je lui remets aussi le prix

L'« affiche » n'était certes pas inepte, et même les lecteurs du *Siècle* trouveront que M. Clabaut a joué un mauvais tour à ce journal en le forçant à insérer les citations ci-dessus qui montrent que Voltaire fut un mauvais Français.

Pauvre *Siècle* !

Etranger.

ITALIE. — On écrit de Rome aux *Tablettes d'un Spectateur* :

« Les feuilles libérales se reprennent au jeu qu'elles ont fait durer pendant vingt ans du règne de Pie IX : LE PAPE EST MALADE. A les entendre, Léon XIII n'ira pas loin ; l'atmosphère de Rome l'opprime et le mine. Son entourage cruel l'immole à la comédie de la captivité. Il voudrait aller à Castel Gandolfo ou dans son diocèse de Pérouse. Mais le Sacré-Collège s'y oppose, et il est forcé d'obéir.

« Est-il besoin de repousser ces calomnies ? Du temps de Pie IX on accusait les jésuites. Aujourd'hui on accuse les cardinaux et les prélats intransigeants. La vérité est que Léon XIII se porte bien ; peut-être commet-il quelques excès de travail, peut-être se fatigue-t-il par des réceptions trop fréquentes. Je l'ignore. Toujours est-il qu'il a maintenant adopté un régime et un mode de vivre qui lui permettent de traverser sans inconvénient les chaleurs de l'été romain.

« Le matin, le Pape se lève à cinq heures. Après avoir prié, il sort de ses appartements, traverse les musées et se rend en chaise à porteurs à l'extrémité des jardins, dans le gracieux pavillon de Pie IV, où il a fait dresser un autel. Là, il célèbre la messe, assiste en actions de grâces à une autre messe dite par un de ses chapelains, prend une légère collation au chocolat et fait une longue promenade à pied dans les allées du jardin. Deux prélats l'accompagnent et deux gardes nobles se tiennent à distance. A huit heures, il rentre chez lui, où l'attend le cardinal Franchi, et les affaires commencent.

« Le soir, il fait une seconde promenade, mange peu et se retire à neuf heures pour travailler seul jusqu'à onze heures ou minuit.

« Léon XIII se montre très-préoccupé de la situation des catholiques dans les divers pays de l'Europe. Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire déjà, il cherche l'apaisement. Cette recherche, indice de la piété de son âme apostolique, serait-elle couronnée de succès ? Dieu seul le sait. Mais nous pouvons être certain qu'elle ne sera pas perdue. »

RUSSIE. — Des nouvelles qui nous sont parvenues de Saint-Petersbourg portent que l'agitation régnant parmi les cercles vieux-russes, autrement dit dans le parti de Moscou, par suite des bruits relatifs à un compromis avec l'Angleterre, est telle qu'on craint de ce côté de sérieuses démonstrations.

de ma place, et je reviens vers Françoise et Madeleine, à qui je déclare que nous ferons route ensemble.

Je viens de les reconduire jusque chez elles, et je les ai laissées enivrées de leur journée dont le souvenir les rendra longtemps heureuses.

Ce matin, je plaignais ces destinées obscures et sans plaisirs ; maintenant je comprends que Dieu a mis des compensations à toutes les épreuves.

La rareté des distractions donne à la moindre joie une saveur inconnue ; la jouissance est seulement dans ce que l'on sent, et les hommes blasés ne sentent plus ; la satiété a ôté à leur âme l'appétit, tandis que la privation nous conserve ce premier des dons humains, la *facilité du bonheur* !

Ah ! voilà ce que je voudrais persuader à tous ; aux riches pour qu'ils n'abusent point, aux pauvres pour qu'ils aient patience.

Si la joie est le plus rare des biens, c'est que la modération est la plus rare des vertus.

Madeleine et Françoise ! pauvres vieilles filles déshéritées de tout, sauf de courage, de résignation et de bon cœur, priez pour les désespérés qui s'abandonnent eux-mêmes, pour les malheureux qui haïssent et envient, pour les insensibles qui jouissent et n'ont point de pitié !

(Magasin pittoresque.)

AUTRICHE. — On écrit de Vienne que le gouvernement autrichien a demandé au prince Gortschakoff des explications au sujet des concentrations de troupes russes en Roumanie.

Il lui a été répondu que cette mesure était conforme à la convention conclue l'année dernière avec la principauté. Mais cette réponse est évidemment une fausse interprétation, puisque l'article 2 de ladite convention stipule expressément que la principauté ne pourra être occupée militairement par les forces russes.

On ne dit pas comment à Vienne on a apprécié la réponse de la chancellerie de Saint-Petersbourg. Il est possible qu'on s'en soit contenté.

Dans ce moment, on paraît, en effet, assez disposé, en Autriche, à éviter tout ce qui pourrait être de nature à jeter le moindre trouble dans la bonne entente des trois empereurs.

S'il y a eu dans le temps quelque velléité de rapprochement entre Vienne et Londres, on n'a pas été long, à Vienne, à renoncer à cette velléité.

Les journaux officieux vont aujourd'hui jusqu'à déclarer à l'Angleterre que, si elle se trouve isolée, elle n'a qu'à s'en prendre à elle seule.

Suivant la *Preiss*, « l'Angleterre ne se soucierait en aucune façon des intérêts de l'Europe, dans la question d'Orient, qui ne signifierait pour elle autre chose qu'une route conduisant en Asie et spécialement aux Indes. Tout en se prévalant du mandat européen, l'Angleterre ne songerait qu'à fortifier sa position en Asie et dans les autres parties du monde où elle domine ».

ANGLETERRE. — Le secret le plus impénétrable est gardé au Foreign-Office. Le comte Schouvaloff ne restera pas à Londres. Il est nommé pour la seconde fois préfet de police. Il l'a annoncé à plusieurs diplomates au bal de la cour où il s'est rendu quelques heures après son arrivée à Londres. Rien n'a été plus extraordinaire que de voir l'empressement avec lequel tout le monde cherchait à lire dans les yeux de l'honorable ambassadeur.

« Il a l'air bien sérieux, » disait l'un. — « Mais non, c'est qu'il est fatigué, » répondait l'autre. — « Mais il vient de rire. » — « Je vous affirme qu'il a baillé. »

Le comte a très-vaillamment soutenu ces regards, et après avoir présenté ses respects au prince et à la princesse de Galles, ainsi qu'au prince et à la princesse d'Allemagne, est bourgeoisement rentré se coucher.

AFFAIRES D'ORIENT.

Nous avons à signaler aujourd'hui une nouvelle difficulté qui peut compliquer la situation.

Les hostilités sont sur le point de recommencer entre le Monténégro et la Porte. Le prince Nikita, sous prétexte que la Porte veut l'attaquer, active ses préparatifs militaires et semble disposé à rentrer en campagne.

Au fond de cette affaire, il n'y a qu'une question d'agrandissement et de ports de mer à acquérir. Les petits ports sur l'Adriatique menacent de soulever une grosse difficulté non-seulement entre la Porte et le Monténégro, mais encore entre la Russie et l'Autriche-Hongrie.

Les cabinets de Vienne et de Saint-Petersbourg semblent être d'accord sur la question de Bulgarie et celle des frontières à donner aux nouvelles provinces ; mais ils n'ont pas encore pu s'entendre sur les parts que réclame le Monténégro.

Le traité de San-Stefano accordait à cette principauté Spizza, Durazzo et Antivari. Or, l'Autriche consent bien à la cession de Spizza, mais elle s'oppose à celle d'Antivari et de Durazzo.

Le prince Nikita fera bien d'être prudent, car le cabinet de Vienne paraît assez disposé à prendre des mesures énergiques. Depuis assez longtemps la guerre pousse sur son territoire des masses de réfugiés qu'il est obligé de nourrir ; ses frontières sont incessamment menacées par les combattants eux-mêmes ; il ne veut plus tolérer un pareil état de choses. D'ailleurs il a aussi à protéger sa situation maritime dans l'Adriatique, laquelle pourrait être atteinte si le Monténégro acquérait tout à coup trois ports sur cette mer.

Cette difficulté n'est pas encore aplaniée entre Vienne et Saint-Petersbourg, et si le prince Nikita reprenait les armes, une intervention autrichienne serait peut-être à craindre. Alors la paix serait de nouveau compromise.

A Constantinople, la situation est toujours aussi tendue. Comme nous l'avions prévu, il n'est plus question de la retraite des troupes russes. Des renforts arrivent au contraire tous les jours, et, en ce moment, l'état-major général a deux lignes parallèles de troupes allant de la mer de Marmara à la mer Noire. Constantinople se trouve absolument bloquée du côté de l'Europe.

Par suite des derniers événements, et peut-être aussi à cause des mouvements des Russes, le *Standard* annonce que la flotte anglaise doit se rapprocher de Constantinople. On voit que la Russie et l'Angleterre se surveillent de près : cette méfiance n'est point de nature à faciliter un apaisement, car il y a toujours un danger à maintenir en présence les unes des autres les forces de ces deux puissances. Le moindre conflit peut amener une déclaration de guerre.

On annonce de bonne source que la Russie n'a pas accepté les propositions dont le comte Schouvaloff était porteur.

Mais la Russie a rédigé un contre-projet s'appliquant à la fois à la Turquie d'Europe et à la Turquie d'Asie qui, dans son opinion, pourra obtenir l'adhésion de l'Angleterre.

La partie du contre-projet relative à l'Europe serait soumise au Congrès ; celle au contraire qui s'applique à l'Asie-Mineure deviendrait l'objet d'une convention séparée entre la Russie et la Grande-Bretagne.

Le contre-projet dont il s'agit est, assurément, conçu dans son ensemble en termes des plus conciliants.

Il est certain que les Grecs ont proposé de mettre leur petite armée, qui est de 38,000 hommes au plus, à la disposition de l'Angleterre, à titre d'armée auxiliaire. Mais, en même temps, les Grecs demandent au cabinet anglais la promesse solennelle et officiellement documentée que, le jour du règlement de compte, leur part dans la dépouille de la Turquie serait la Thessalie, l'Épire, la Macédoine et la Crète.

Chronique militaire.

L'alimentation des chevaux en campagne.

L'alimentation des chevaux pendant la guerre présente principalement pour le service des avant-postes de graves difficultés. Le cheval ne saurait porter sa provision de fourrage, même pour un jour, lorsqu'aujourd'hui on devrait avoir des rations pour deux ou trois jours. Comment donc faire ?

Le colonel Ravelli de Novi Ligure aurait résolu le problème en inventant un biscuit-fourrage de transport facile et qui constitue un aliment substantiel. Chaque cavalier peut porter sur la croupe de son cheval une quantité de ces biscuits suffisante pour deux ou trois jours. De cette façon, la cavalerie est en mesure d'exécuter ses marches en avant, sans avoir besoin d'un matériel roulant, moyen de transport qui ne répond plus au nouveau système de manœuvres.

L'innovation est heureuse, assurément, et mérite d'attirer l'attention du ministère de la guerre.

On se prépare déjà pour les manœuvres de brigade qui, d'après les instructions ministérielles, doivent avoir lieu dans les corps d'armée qui ne sont pas désignés pour faire les grandes manœuvres d'automne.

Nous pouvons annoncer qu'à ce sujet les capitaines d'infanterie qui seront envoyés aux manœuvres de brigade seront montés.

L'Armée française annonce que le téléphone va être employé par la commission chargée des expériences de tir d'infanterie à Vincennes.

Le même journal croit savoir aussi que des télégraphes d'infanterie vont être mis en essai très-prochainement dans les écoles régionales de tir, afin de rechercher quel est celui qui, comme dimensions, poids, prix et qualité, conviendrait le mieux aux troupes de cette arme.

On lit dans le *Dien public* :

« Le service du génie étudie la question des attributs militaires qu'il conviendrait de faire sculpter au frontispice des nouvelles casernes.

» Les emblèmes impériaux ou royaux devraient être effacés partout. On adoptera probablement un drapeau entourant une cuirasse. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

M. le Maire de Saumur vient de faire au Conseil municipal l'exposé de la situation financière de la ville.

Il a donné un tableau comparatif du rendement de l'octroi pendant les quatre premiers mois de l'exercice 1877 et 1878.

Il résulte de cette comparaison que, dans ce laps de temps, l'octroi a été en déficit en 1878 — sur la même période de 1877 — de 2,790 fr. 52 c.

M. le Maire fait remarquer que si ces premiers mois se présentent en déficit sur les prévisions budgétaires, il n'y a rien d'inquietant, ce fait s'étant produit déjà l'année dernière, et cependant l'ensemble de l'année ayant donné une augmentation sensible.

M. le Maire se déclare heureux d'avoir à communiquer au Conseil une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, relative à la reconstruction du Collège.

Cette lettre est ainsi conçue :

« Monsieur le recteur, vous m'avez fait connaître que, pour compléter la restauration du Collège de Saumur, il reste à reconstruire un vieux bâtiment, contenant deux dortoirs et des études, sombre, manquant d'air et d'élévation. Vous ajoutez que cette dernière dépense est évaluée à 69,000 fr. et que la ville se déclare prête à l'exécuter, moyennant une allocation de 25,000 fr. fournie par l'Etat.

« Il n'est pas possible d'accorder au Collège de Saumur une subvention aussi élevée. Toutefois, en égard à l'importance des sacrifices faits par la ville, je suis disposé à lui venir en aide au moyen d'une subvention de 15,000 fr., dont 10,000 seraient payés cette année, et 5,000 en 1879, à la condition que l'administration fera exécuter dès maintenant la reconstruction du bâtiment dont il s'agit. Veuillez, je vous prie, vous concerter d'urgence à cet égard avec M. le Maire et me transmettre une copie de la délibération qui sera prise par le Conseil municipal. J'attendrai votre nouveau rapport pour faire ordonner, s'il y a lieu, la partie de la subvention afférente à l'année 1878. »

M. le Maire estime qu'il y aurait lieu de s'occuper immédiatement de cette affaire, afin que les travaux puissent commencer aussitôt l'ouverture des vacances, et propose d'en renvoyer l'examen à la commission des bâtiments.

Sur la demande de M. Poitou, le Conseil décide qu'il se transportera au Collège, à l'effet d'examiner l'état des constructions qu'il s'agit de remplacer.

M. le Maire annonce que le budget rectificatif pour 1878 va être distribué et qu'il conviendrait de nommer la commission du budget.

Il est procédé au scrutin à l'élection de cette commission. Sont appelés à en faire partie : MM. Bouilly, Perdriau, Terrien, Coulon et Guédon.

M. le Maire fait l'exposé des affaires qui doivent être soumises à l'examen du Conseil pendant la présente session ; savoir :

Demande d'augmentation du crédit voté pour l'érection de la statue de David d'Angers.

Crédit pour récompenses pécuniaires aux élèves des écoles communales laïques. A cette occasion, MM. Coulon et Terrien critiquent le mode de récompense adopté.

Traitements et salaires : plusieurs demandes d'augmentation.

Rue des Boires : remaniement du pavage pour l'écoulement des eaux.

Rue du Champ-de-Foire : raccordement avec la rue Fardeau.

Jardin des Plantes : serre, devis à vérifier. Sur la proposition de M. Guédon, le Conseil décide de renvoyer cette affaire à la commission des bâtiments, avec faculté par cette

mission de faire appeler un architecte étranger, si elle le juge utile.
Musique municipale : demande d'une contribution de la ville pour l'aider à supporter les frais qu'entraînera sa participation aux concours ouverts à l'Exposition universelle.

Réparations des trottoirs de la rue d'Orléans.

Fournitures de bureau et instruments divers à l'usage de l'architecte.

Etablissement d'un gymnase au Collège. Demande de subvention pour les frais de la cavalcade de charité.

Demande de crédit pour agrandissement de l'école de jeunes filles du quartier des Ponts.

Rechercher le moyen de placer les épileptiques.

Proposition de M. Bouvet pour le remblai de la rue des Bouchers prolongée.

Echange de terrain entre l'Etat et la ville. Demande par M. Venard d'un avis favorable pour l'obtention d'une bourse au lycée d'Angers en faveur de son fils.

Proposition d'établissement d'un urinoir à l'angle des rues du Petit-Pré et Nationale.

Des pétitions demandant : un bec de gaz pour la place de la Bilange; des travaux d'entretien aux chemins des Moulins et du Petit-Puy; le déplacement d'un certain nombre de marchands forains de la rue de la Comédie et de la place de la Bilange.

M. Coulon croit devoir appeler de nouveau l'attention de l'administration sur les émanations insalubres provenant du dépôt des fumiers de M. Pichat.

M. le Maire répond que cette question n'a cessé de préoccuper l'administration et que, si satisfaction n'a pas encore été donnée aux réclamations, cela provient uniquement de la difficulté de trouver un emplacement propice.

M. Luard fait observer qu'aux termes du cahier des charges, c'est à l'entrepreneur qu'incombe l'obligation de trouver un terrain qui remplisse les conditions prescrites par les règlements de police.

THEATRE DE SAUMUR.

Une brillante soirée s'annonce pour lundi. En outre du ballet complet du *Tour du Monde* (joué en ce moment au Grand-Théâtre d'Angers), nous voyons figurer au programme une charmante comédie, un joli opéra-comique et un joyeux vaudeville, lesquels seront joués par divers artistes parisiens : M. et M^{me} Duchesnois, MM. Ach. Delacour, Darthenay, Charley, M^{me} Rachel Van-Lier et Marie Boucher.

A l'Exposition universelle de Paris, l'exposition des vins sera la plus importante de toutes celles du même genre qui ont eu lieu jusqu'ici, car elle comptera environ 4,800 exposants et 28,000 bouteilles; elle se tiendra dans des caves construites pour cet usage, et qui sont situées sous le palais de l'Exposition. — La bière, le cidre, le poiré et l'hydromel auront aussi leur exposition spéciale.

On sait que le ministre de l'instruction publique a invité les communes dont les ressources sont insuffisantes à lui adresser des demandes de subventions pour création, agrandissement ou amélioration d'écoles.

Cette invitation, comme bien on le pense, a été universellement entendue dans toute la France; aussi le crédit annuel de 5 millions dont dispose le ministre de l'instruction publique est-il aujourd'hui complètement engagé.

Pour satisfaire aux nouvelles pétitions qui arrivent chaque jour à l'administration centrale, il est indispensable de prendre des

mesures d'urgence. Nous apprenons que M. Bardoux se propose d'insister auprès du Sénat pour la mise prochaine à l'ordre du jour de la loi relative à la création d'une caisse d'écoles chargée de faire des avances aux communes dont les ressources sont insuffisantes.

Le Crime de Beaufort.

CINQ VICTIMES.

On écrit de Beaufort, à la date du 23 mai, au *Journal de Maine-et-Loire* :

« Un crime atroce vient d'être commis à l'hôpital de Beaufort par un homme du nom d'Arnaudeau qui était retenu comme malade.

« Ce matin (jeudi), vers dix heures, au moment où l'une des religieuses de l'hôpital lui apportait son repas, il a tout à coup saisi le couteau et s'est jeté sur la religieuse en disant : « C'est à vous que j'en veux, et vous y passerez toutes. »

« Un homme courageux nommé Hamard s'est précipité au secours de la religieuse; il a reçu un coup de couteau qui lui a arraché l'œil, et la religieuse une blessure à la main. On a pu emporter les victimes et faire évacuer la salle à tous les malades hommes, avant que l'assassin ait donné de nouveaux coups.

« Mais alors le misérable s'élança dans la salle des femmes malades, se précipita sur les premiers lits et massacra trois personnes à coups de couteau. L'une, frappée à la région du cœur, est morte à l'heure où nous écrivons; la seconde a le cou tout haché, et la troisième a le haut de la tête labouré.

« Les pauvres malades se réfugient dans la chapelle, chez l'aumônier de l'hôpital et jusque sous le cloître. L'une d'entre elles, paralysée depuis plusieurs mois, a pu, sous l'empire de la peur, sauter hors de son lit et sortir de la salle.

« On a dû attendre l'arrivée des gendarmes pour s'emparer de ce misérable. Encore a-t-il menacé de son terrible couteau le maréchal-des-logis qui a dû dégainer pour le tenir en respect, pendant qu'un gendarme, tournant la position, saisissait Arnaudeau par les jambes et le faisait tomber sur la face.

« Les médecins de Beaufort se sont immédiatement transportés à l'hôpital, ainsi que le juge de paix. On nous dit que, pendant l'interrogatoire, la tenue de l'assassin a été déplorable.

« On frémit en pensant aux terribles conséquences qu'aurait entraînées un pareil attentat commis au milieu de la nuit.

« Une foule nombreuse stationne aux abords et dans les salles de l'hôpital. »

NANTES.

Dans une grande ville de l'Ouest de la France, que nous ne nommerons pas, mais que l'on devinera sans peine, dit l'*Union bretonne*, c'est sur la proposition d'un relieur qu'une somme de 200 fr. a été votée par le conseil municipal pour le centenaire de Voltaire.

Un plaisant disait à ce sujet : « L'auteur de la proposition est un malin : il ne lit pas Voltaire; mais il le relie. »

LE MANS.

On lit dans la *Sarthe* :

« Le Congrès de la Société française d'archéologie qui, cette année, avait choisi Le Mans pour y tenir ses séances, s'est ouvert, comme nous l'avons dit, lundi, vers deux heures, à la préfecture.

« La vaste salle du Conseil général, libé-

ralement mise à la disposition du Congrès, avait été préparée pour recevoir ses nombreux membres sociétaires adhérents, ainsi que les savants étrangers qui étaient venus de tous les points de la France, et même de Belgique et d'Angleterre, prendre part à ses lectures, discussions et excursions.

« Un certain nombre de dames n'avaient pas refusé d'assister à l'audition de ces travaux d'une terminologie cependant toute spéciale.

« Des cartes géographiques de la province de Maine, des plans et dessins, des photographies reproduisant les principaux monuments historiques du département, avaient été exposés dans la salle du Congrès.

« M^{re} d'Outremont, évêque du Mans, occupait le fauteuil de la présidence, ayant à ses côtés M. Léon Palustre, directeur de la société française d'archéologie, et M. Cordelet, maire du Mans. »

Après avoir énuméré les différents travaux auxquels s'est livré le Congrès, la *Sarthe* ajoute :

« On donne ensuite lecture d'un travail dans lequel M. d'Espinay, conseiller à la cour d'Angers, examinait les diverses parties de l'église de la Couture, assigne à chaque siècle la part qui lui revient dans la construction de ce monument, l'une des gloires de notre ville. Une étude attentive du plan de l'église lui a permis de reconstituer l'édifice primitif et de démontrer par quelles transformations l'église romane du premier siècle, pourvue de trois nefs et de cinq absidioles est devenue l'église que nous a léguée le quatrième siècle.

« Dans ce travail, on reconnaît l'esprit d'analyse dont l'auteur a donné tant de preuves dans son ouvrage trop modestement intitulé : *Notices archéologiques sur Angers et Saumur*. C'était la meilleure des préparations à la visite de l'église de la Couture qu'a faite le Congrès à la suite de la séance. »

Le 42 mai, on a expédié pour Paris, à la gare de Sillé, un tronç de chêne champêtre aux proportions colossales en grosseur. Sa circonférence, sur une longueur de 4 mètres 25, n'a pas moins de 5 mètres 33.

Cet arbre pèse, dit-on, plus de 6,000 kilogrammes. Il est destiné à figurer à l'Exposition parmi les spécimens de la production végétale.

Pour la France, ce sera probablement le plus beau qui existe. (*Union de la Sarthe.*)

Faits divers.

Le succès de l'Exposition s'affirme tous les jours par un nombre croissant de visiteurs : toutes les espérances, tous les calculs sont justifiés et même dépassés.

Nous enregistrons avec joie ces résultats. Mardi, le chiffre des entrées payantes a dépassé 42,000; le nombre des entrées gratuites s'est élevé à près de 9,000. Total : 51,000 visiteurs en chiffre rond.

Il est curieux de se dire que bien des villes importantes de France ou de l'étranger comptent moins d'habitants que l'Exposition n'attire de visiteurs quotidiens : Tours a 45,000 habitants; Orléans une cinquantaine de mille; Poitiers 233,000; Pau une vingtaine de mille; Nice 50,000, etc., etc. On pourrait, en feuilletant le premier dictionnaire de géographie venu, pousser loin cette comparaison qu'il nous a paru curieux d'indiquer.

Les recherches faites pour découvrir les causes de la terrible explosion de la rue Bé-ranger n'ont encore produit aucun résultat. Il en est de même de l'enquête chargée d'évaluer l'étendue des pertes.

On les évalue approximativement à trois millions, mais on ne sera fixé que lorsque toutes les affaires litigieuses auront été réglées.

Le nombre des victimes de cette catastrophe est de 42, dont 14 morts et 28 blessés. La plupart de ceux-ci sont en voie de guérison.

Un bonheur fatal. — Vers 1866, M. C..., ancien négociant, à la suite de grands revers de fortune, avait quitté Paris et s'était décidé à aller à l'étranger pour refaire sa fortune.

Après avoir passé plusieurs années en Australie, il parvint à amasser une grosse fortune; mais il avait négligé de donner de ses nouvelles; on le croyait mort depuis longtemps. Sa pauvre mère le pleurait.

Il y a quelques jours, M. C... arrivait à Paris, décidé à faire partager son opulence à sa famille et surtout à sa mère, déjà très-vieille.

Mais il eut l'imprudence de se présenter chez elle sans la prévenir.

L'émotion de la pauvre femme fut tellement grande, qu'au moment où elle allait embrasser l'enfant qu'elle croyait avoir perdu pour toujours, elle s'affaissa sur elle-même, et malgré tous les soins ne put être rappelée à la vie.

Dernières Nouvelles.

Les nouvelles de Constantinople sont toujours graves :

Un jour c'est un coup de main dans les jardins du palais de Mourad. Le lendemain, c'est l'incendie du palais lui-même et de la plupart des ministères.

Nous n'avons encore aucuns détails; nous savons seulement que tout le massif de palais situés à la pointe de Stamboul et qui constituent le Vieux-Sérai a été la proie des flammes. On n'a pu sauver que le vizirat et une portion du ministère des affaires étrangères. Tout le reste est brûlé.

La dépêche ne dit rien des causes de cet événement; mais, d'après ce que nous savons de la situation, il est permis de supposer qu'il est le résultat d'un complot. Les conspirations sont en permanence à Constantinople, et les plus hauts personnages y sont compromis.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Théâtre de Saumur.

DIRECTION CHAVANNES.

LUNDI 27 Mai 1878.

Une seule représentation donnée par des Artistes de Paris, avec le concours du BALLETT complet du TOUR DU MONDE.

Grand Ballet

Réglé par M. d'ALESSANDRY, maître de ballet, et dansé par M^{me} Adolina GRDDA, PARMIGIANI et LECERF, premières danseuses. Six bayadères, cinq nègresses.

LE FEU AU COUVENT, comédie en 4 acte, de Théodore Barrière.

BONSOIR VOISIN, opéra-comique en 1 acte, paroles de M. de Beauplan, musique de Poise.

LE SERMENT D'HORACE, comédie-vaudeville en 4 acte, d'Henri Murger.

Ordre : 1. Le Serment; 2. Le Feu; 3. Ballet; 4. Bonsoir voisin.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

S'adresser, pour retenir des loges et stalles, au bureau de location, maison Thuau, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 MAI 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 %	74	20	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	735	»	»	10	Canal de Suez	748	75	»
4 1/2 %	103	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et	657	50	»	»	Crédit Mobilier esp.	645	»	»
5 %	109	70	»	comm., 125 fr. p.	160	»	»	»	Société autrichienne	538	75	»
Obligations du Trésor, t. payé.	500	»	»	Crédit Mobilier	507	50	»	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	235	»	»	Crédit foncier d'Autriche	85	»	»	»	Orléans	349	50	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	»	»	Charentes, 500 fr. t. p.	85	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	347	»	»
— 1865, 4 %	525	»	1 75	Est	657	50	1 35	»	Est	347	»	»
— 1869, 3 %	400	»	1	Paris-Lyon-Méditerranée	1045	»	»	2 50	Nord	350	»	»
— 1871, 3 %	396	»	1	Midi	827	50	»	2 50	Ouest	346	»	»
— 1875, 4 %	503	»	»	Nord	4380	»	»	3 75	Midi	344	50	»
— 1876, 4 %	599	75	»	Orléans	1125	»	»	»	Charentes	272	50	»
Banque de France	3055	»	»	Ouest	721	25	2 50	»	Vendée	»	»	»
Comptoir d'escompte	710	»	3 75	Vendée, 500 fr. t. p.	1272	50	2 50	»	Canal de Suez	550	»	»
Crédit agricole, 200 f. p.	400	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	548	75	3 75	»				
Crédit Foncier colonial, 500 fr.	350	»	»	C. gén. Transatlantique								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 13 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.			
9 — 45 — — — (s'arrête à Angers).	»	»	1 25
9 — 1 — — — omnibus-mixte.	»	»	»
1 — 25 — — — soir, —	»	»	»
4 — 10 — — — express.	»	»	»
7 — 15 — — — omnibus.	»	»	»
10 — 37 — — — (s'arrête à Angers).	»	»	»

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 20 minutes du matin, direct-mixte.			
8 — 21 — — — omnibus.	»	»	»
9 — 40 — — — express.	»	»	»
12 — 40 — — — omnibus-mixte.	»	»	»
4 — 44 — — — omnibus-mixte.	»	»	»
10 — 38 — — — express-poste.	»	»	»

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre, près l'Eglise

SAUMUR

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS ET DE CONFECTIONS

NOUVEAUTÉS POUR ROBES, CONFECTIONS POUR DAMES, CHALES, SOIERIES, DRAPERIES

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

Les propriétaires de cette maison ont l'honneur d'informer leur clientèle qu'ils viennent de recevoir un très-grand assortiment de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS, en alpaga noir et coutil gris.

PALETOTS et JACQUETTES pacha noir, article très-brillant et ne rougissant pas à l'usage.

Paletots, Pantalons et Gilets en toile nationale grise.
Complet Coutil (Paletot, Pantalon et Gilet), très-bonne qualité, depuis

12 fr. 75

VÊTEMENTS COMPLETS: en Drap noir, Pantalons et Gilets blancs, Brassards, pour communions, Uniformes d'été pour les colléges.

COMPTOIR SPÉCIAL DE CHAPPELLERIE

CHAPEAUX FEUTRE NOUVEAUTÉ, CHAPEAUX DE PAILLE

Nous sommes les seuls possesseurs du chapeau YOKO, haute nouveauté, parfaitement garni, que nous vendons.

1 f. 45

CHAPEAU JONC CHINOIS, vendu chez tous les chapeliers 45 et 50 c., et chez nous. 25 c.

PARAPLUIES, EN-CAS, OMBRELLES

PARAPLUIES POUR DAMES, POUR HOMMES et POUR ENFANTS, en alpaga, régina, zanella, taffetas, sergé, levantine, etc. EN-CAS EN TOUS GENRES, BAINS DE MER, OMBRELLES, pour Dames et pour Enfants.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

LA FERME DES TOUCHES

Située commune de Concourson, D'une contenance de 33 hectares 61 ares 50 centiares;

ET LES

PRÈS DE LA RIVIÈRE

Situés commune des Verchers, Contenant 6 hectares 8 ares; Le tout affermé au sieur Jean Rouleau. S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

Pour le 24 juin 1878,

LA MAISON DE MAITRE DE PLAISANCE

Commune de Villebernier, à 3 kilomètres de Saumur,

Avec cour, servitudes et grand jardin. S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UN PRÉ

Situé à Saumur, à l'angle de la rue de Bordeaux et de la levée de Nantilly, près l'octroi, contenant environ 20 ares.

Jouissance au 1^{er} novembre 1878. Ce terrain est très-convenable pour la construction. S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance à la Toussaint 1878,

UNE MAISON

à Panvigne, commune de Villebernier.

Cette maison, située sur le bord de la Loire, comprend belles servitudes et terres, d'une contenance de 30 ares.

Soixante-deux ares 84 centiares de pré et 31 ares 84 centiares de terres.

S'adresser à M. BERSOULÉ-VINETIÉ, à Saumur, ou à M^e MÉHOUS, notaire. (261)

Etude de GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1879,

UN MOULIN A EAU

A TROIS PAIRES DE MEULES, Appelé le MOULIN-NEUF,

Situé au Pont-Boisnier, commune de Brain,

Comprenant maison d'habitation et d'exploitation, prés et terre, dans le tenant, d'une contenance d'environ 4 hectares.

Ce moulin, qui ne manque jamais d'eau, est parfaitement achalandé.

Pour traiter, s'adresser à M. Alfred MOREAU, propriétaire à Montsoreau, et audit notaire. (248)

A VENDRE

A L'AMIABLE;

1^o MAISON, à Saumur, au Champ-de-Foire, dans l'avenue qui conduit à la gare, n^o 4, occupée par le professeur Boré;

2^o MAISON, à Saumur, rue Saint-Lazare, n^o 13, à l'entrée de la gare de Poitiers, occupée par le bureau d'octroi.

S'adresser, pour traiter, à M. SANGET, rue Saint-Lazare, ou à M^e CLOUARD, notaire. (135)

A VENDRE

Maison, Jardin et Dépendances, PROPRES AU COMMERCE.

S'adresser à M. LOISEAU, rue du Chardonnet, à Saumur, près l'Ecole de cavalerie. (239)

A VENDRE

UN TRÈS-BON PRÉ

Prairie des Pironniers, commune de Saint-Lambert,

Contenant 88 ares, joignant MM. Beaumont ou Leroux, ancien notaire. S'adresser, pour traiter, à M. LECURIEUX, à Tours, quai Foire-le-Roi, 2; ou à M. DAUDET, expert à Allonnes.

A LOUER

LA PROPRIÉTÉ DE GRENELLE

À Nantilly,

Comprenant maison d'habitation avec servitudes, écurie et remise, grandes caves.

Cette maison est admirablement adaptée pour un fabricant de vin de Champagne. — Les caves sont exceptionnellement belles.

Services d'eau et de gaz; Grands jardins, clos de vigne, terres, etc.

Le propriétaire pourrait réserver les vignes et jardins.

S'adresser à l'Usine à Gaz ou à M^e CLOUARD, notaire. (198)

MÉDOC. 150 fr. la barrique et au-dessus. Echantillons franco contre 2 fr. en timbres-poste. Ecrire à P. RANTHER, propriétaire à Pauillac (Médoc). (231)

PÊCHE APPAT INFALLIBLE

à la ligne. pour Carpe, Barbillon, Chabot, Brème, Gardon. Pas de ruse. Pour recevoir franco recette d'appât et pêche, envoyer 2 fr. en mandat, à J. BOURBON, à Vierzon (Cher). (231)

A LOUER

UNE MAISON, avec écurie, remise, cour et jardin. S'adresser au bureau du journal.

M. DAVEAU, peintre-vitrier au Pont-Fouchard, demande un jeune homme comme apprenti.

DÉPOT

DES FORGES DU BERRY

SPÉCIALITÉ DE FILS GALVANISÉS

Pour Vignes.

M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, cote ce fil fer 60 fr. les 100 kil., n^o 16. Toutes les boîtes portent une étiquette avec cette inscription: **FER DU BERRY.** (237)

PRIME AUX ABONNÉS D'UN AN

A LA FRANCE FINANCIÈRE

Deux entrées à l'Exposition universelle de 1878.

S'adresser à l'AGENCE DE LA FRANCE FINANCIÈRE, 1, Place des Victoires, à Paris. (244)

LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES

recommandent l'emploi

du

SAVON ROYAL de THRIDACE

de

VIOLET

pour l'hygiène, la fraîcheur et le velouté

de la peau,

du visage et des mains.

GRANDE

EXPOSITION D'OPTIQUE

Place de la Bilange, à Saumur.

HUIT JOURS SEULEMENT

M. GUIOT, ingénieur-opticien spécialiste, de Paris, informe les habitants de Saumur qu'il vient dans notre ville avec l'assortiment d'optique le plus considérable qui voyage dans le monde entier.

Tout le monde sera curieux de visiter, sur la place de la Bilange, ce vaste magasin de lunettes et pince-nez (vers cristal de roche).

Plus de 500,000 paires de tous modèles sont exposées. Choix immense de Longues-Vues, Télescopes, Jumelles en tous genres. Microscopes et Loupes de toutes puissances.

M. GUIOT possède un genre de Pince-Nez tenant sans serrer (montés de verres cylindriques).

Les consultations pour la vue, tous les jours, à neuf heures, sont gratuites. Nouveaux Thermomètres, minima et maxima sur la même tige.

Baromètre de salon, bureau et salle à manger.

RÉPARATIONS EN TOUS GENRES.

Le magasin est ouvert tous les jours, sur la place de la Bilange.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

48

LE MAIRE,